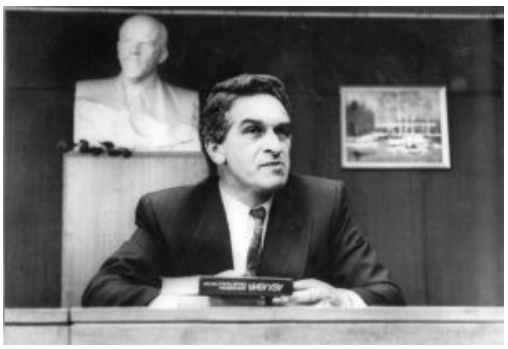
Le naufrage abkhaze

Description

Depuis 1992, cette région du Caucase vit une situation d'indépendance. Mais l'indépendance s'est rapidement transformée en une catastrophe humaine et économique. La paix est-elle possible dans la situation troublée en vigueur dans la région ?



En 1992, l'Abkhazie, région autonome de Géorgie (516 000 habitants en 1993, 8660 km²), déclare son indépendance, dans la foulée de celle de son Etat tutélaire, la Géorgie. Aujourd'hui, après avoir été une pionnière de la décomposition du Caucase, l'Abkhazie pourrait être le symbole de l'anarchie qui menace de s'imposer tant en Russie que dans les nouvelles républiques indépendantes. En effet, sa situation concentre une bonne partie des maux qui touchent la région: conflits ethniques, politique russe absurde, inaction occidentale.

Une indépendance rapide

C'est donc en août 1992, moins d'un an après l'indépendance de la Géorgie, que les Abkhazes déclarent leur indépendance, forts du soutien russe. S'engage alors une guerre d'indépendance qui dure plus d'un an sous sa forme active. Les forces abkhazes dirigées par Vladislav Ardzinba mettent rapidement les troupes géorgiennes en échec. Les Russes forment les rebelles et les approvisionnent en armes.

En septembre 1993, un cessez-le-feu met fin au conflit ouvert. L'Abkhazie peut alors croire son pari gagné: la quasi-totalité du territoire est sous son contrôle et la frontière avec la Géorgie est bouclée par les forces de la Mission de l'ONU en Géorgie (MONUG), à dominante russe. Mais la guerre a fait environ 7000 morts et surtout occasionné le départ de 250 000 réfugiés géorgiens.

Qu'est-ce qu'un Abkhaze ?

Car bien-sûr, à l'origine l'Abkhazie n'est pas homogène » ethniquement « . Elle se trouve même dans une situation originale puisque les Abkhazes musulmans sont très nettement minoritaires. Ils ne constituent que 20% de la population du territoire. Ce sont en fait les Géorgiens qui sont majoritaires en 1992, l'autre grande minorité notable étant les Russes (autour de 20%). L'Abkhazie est une région profondément riche et multiculturelle.

Très symbolique historiquement pour les Géorgiens – le premier Royaume d'Abkhazie au IXè siècle a constitué le noyau de l'Etat national géorgien- elle ne l'est pas moins pour les Abkhazes qui sont les derniers montagnards du Caucase à être vaincus par les Russes en 1864. La présence russe les repousse alors du nord vers le sud, modifiant la composition traditionnelle du pays (Géorgiens sur la côte, Musulmans dans les montagnes).

Son microclimat subtropical en fait la destination privilégiée des classes dirigeantes russes puis soviétiques et, parallèlement, de tous les rejetés de la zone mer Noire-Caucase (Arméniens, Turcs…). Cette situation crée dès lors un sentiment d'appartenance sinon chez l'ensemble des Russes, au moins chez leurs dirigeants. Et, paradoxalement chez nombre d'Abkhazes eux-même la Russie semble plus proche que la Géorgie, comme en témoigne l'appel des intellectuels abkhazes à un rattachement à la RSFR en 1978, souvent mis en avant par les dirigeants actuels, dans le but de flatter le Kremlin [1].

La politique russe du » balancier «

La stratégie russe est donc, ici comme ailleurs, difficile à cerner car complexe. Elle mélange des déterminants qui tiennent de l'inconscient collectif à de la politique purement pragmatique. La première réaction est un soutien aux rebelles, ayant pour but d'affaiblir la jeune république géorgienne, d'autant plus que l'oléoduc Bakou-Supsa fait concurrence aux projets russes. Cette politique n'est par ailleurs pas dépourvue d'arrière-pensées expansionnistes: à Moscou certains imaginent déjà un retour au bercail de l'Abkhazie. La présence de troupes russes est ainsi avérée dès septembre 1992 mais couverte par l'ONU et par un premier accord avec la Géorgie le 8 septembre. En fait, un rapport du Secrétariat Général de l'ONU dénonce même le soutien russe aux rebelles en janvier 1993, alors qu'un cessez-le-feu devant entraîner le retrait des troupes russes a été signé en novembre.

La stabilisation de la situation à la fin 1993, la création de la MONUG entérinent les positions de l'armée russe au sud du pays. Les premières négociations commencent en janvier 1994, à Genève. En réalité, la situation est à ce moment-là gelée, en grande partie sous l'influence des Russes qui voient dans l'Abkhazie un moyen de pression incomparable sur la Géorgie. C'est le déclenchement de la première guerre russo-tchétchène fin 1994, qui change la donne. La Géorgie dispose d'un nouvel atout: sa frontière commune avec la Tchétchénie.

De plus, la présence de volontaires abkhazes aux cotés des combattants tchétchènes, le soutien abkhaze à la Confédération des Peuples Montagnards font réfléchir le pouvoir russe. Le président Chevarnadze multiplie en 1995 les appels du pied à Moscou. En visite à Paris en janvier, il évoque l'échange de la liberté d'action géorgienne en Abkhazie contre l'autorisation de l'installation de bases russes en Géorgie [2]. Puis en novembre, il demande l'aide russe contre les rebelles abkhazes. La première conséquence de cette nouvelle guerre dans le Caucase est la condamnation officielle des séparatistes et la confirmation du principe de l'intégrité territoriale de la Géorgie par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Mais la principale est le soutien russe au décret géorgien sur la fermeture des frontières du 31 janvier 1996. Concrètement, la CEI déclare un embargo sur l'Abkhazie, sous contrôle de la Russie. Le décret, que les Géorgiens n'auraient pu appliquer, se trouve ainsi mis en pratique par l'armée russe. L'Abkhazie est désormais coupée du monde.

Le piétinement des négociations

Le cessez-le-feu de septembre 1993, s'il stabilise le front et permet d'envisager des négociations, ne met pas fin aux hostilités. De sérieux accrochages ont notamment eu lieu en 1998. Toutefois, depuis 1994, Géorgiens et Abkhazes négocient, de manière chaotique il est vrai. D'un coté, les Géorgiens souhaitent la reconnaissance de leur intégrité territoriale et le retour des réfugiés chez eux; de l'autre, les Abkhazes ne semblent pas vouloir faire de concessions sur le problème de leur indépendance, malgré les pressions internationales. En fait, la reconnaissance de l'intégrité territoriale n'ayant pas directement de conséquences pratiques, les négociations se heurtent essentiellement au problème des réfugiés.

Cette question est primordiale. En effet, un retour des réfugiés géorgiens entraînerait très certainement la fin de l'actuelle domination démographique abkhaze, ce qui en explique l'importance pour les uns et le blocage fait par les autres. Ainsi, en janvier 1994, l'ONU crée une commission sur le sujet, sans pour autant arriver à débloquer la situation. Le problème devient alors de plus en plus pressant pour les autorités géorgiennes, les 250 000 réfugiés – ou 150 000, selon les sources- créant une pénurie de logements. Un début de règlement, en 1999, a permis le retour de 50 000 personnes de janvier en mars, ce qui reste très peu quand on sait que le total des réfugiés venant d'Abkhazie (Géorgiens, Abkhazes, etc.…) s'élève aux environs de 400 000 personnes. De plus, ce problème est lié aux accusations de nettoyage ethnique contre les séparatistes.

L'accusation de violation des droits de l'homme apparaît dès le rapport de janvier 1993 (op. cit.), à la suite duquel une mission d'enquête est formée. En mars 1995, la Géorgie et le HCR dénoncent un nettoyage ethnique en Abkhazie. Suivent des rapports, des commissions mais jamais d'action concrète…

Sur le plan purement politique, les choses n'ont pas réellement avancé depuis 1993. Les dirigeants abkhazes organisent des consultations électorales condamnées par la communauté internationale, telles que les élections législatives de novembre 1996, ou les présidentielles d'octobre 1999 qui voient la victoire de V.Ardzinba (candidat unique). Auparavant, une constitution constituant l'Abkhazie en » Etat démocratique et souverain » a été proclamée en novembre 1994.

Enfin, en octobre 1999, un referendum a établi une nouvelle constitution. A Tbilissi, le gouvernement propose des projets de fédération incluant Abkhazie, Adjarie, Ossétie du sud qui ont peu d'échos à Soukhoumi. L'Abkhazie est donc un Etat-fantôme condamné par les puissances comme par l'ONU. Mais les Géorgiens, dont les droits ont toujours été reconnus, n'ont pas les moyens pratiques de prendre un autre chemin que celui de la négociation.

De sombres perspectives

L'Abkhazie est donc dans l'impasse. La grande majorité de ses ressortissants sont réfugiés en Géorgie, en Russie, en Turquie…. Les gouvernements de Tbilissi et Soukhoumi se renvoient les accusations d'exactions, d'agressions; ils se disputent bien-sûr aussi l'ancienneté de leur présence sur le territoire. Les Abkhazes exercent un lobbying actif, surtout à Moscou, pour se faire accepter de la Communauté internationale et pour faire cesser le blocus économique. Mais les appels solennels lancés par le Parlement abkhaze restent sans effets. Car le gouvernement géorgien maintient une forte pression sur Moscou, ce qui tue dans l'œuf toute velléité de lever l'embargo [3]. L'audience géorgienne auprès des pays occidentaux est encore renforcée par l'adhésion de la Géorgie à l'OSCE (26 mars 1999). Au contraire, l'intransigeance abkhaze, sa politique dans le domaine des réfugiés ne sont pas de nature à modifier la position de l'ONU ou des gouvernements russe et européens.

Pourtant la paix, pour les uns comme pour les autres, est plus que jamais une nécessité. Le développement de la Géorgie dépend de sa stabilité politique, la Russie n'a plus réellement les moyens de stationner des troupes et les habitants de l'Abkhazie sont dans le dénuement le plus complet.

Par Laurent BORREDON

Vignette : Vladislav Ardzinba (Leonrid, CC BY-SA 3.0)

[1] Voir en particulier le site officiel de la République d'Abkhazie (http: // www.apsny.org), dans lequel cet appel est évoqué plusieurs fois.
[2] Le Monde, 19 janvier 1995
[3] Ainsi en septembre 1999 la Douma manifeste la volonté de réouvrir la frontière nord du pays mais doit reculer devant les protestations de la Géorgie.

Retour en haut de page

date créée
01/03/2000
Champs de Méta
Auteur-article : Laurent BORREDON